

## Deux Centenaires à Louvie Juzon

Le 19 juillet 2014 Madame Dumont a franchi le cap des 100 ans.  
Elle est la première Centenaire de notre village  
Nous la voyons ici avec sa belle fille et avec Solange Bécaas, représentant le CCAS de Louvie.



Ce 14 janvier 2014 c'est Madame Lagouarre qui franchissait à son tour le cap des 100 ans.  
Elle a partagé un moment de convivialité avec sa famille et Mr le Maire de Louvie -Juzon.

## LE DETECTEUR DE FUMEE

Nous vous rappelons qu'à partir du mois de mars 2015, tout logement doit être équipé d'un détecteur de fumée.

Renseignez vous auprès de votre assureur ou visitez le site Internet de la Commune pour avoir de plus amples informations.

## Élections départementales

Électeurs : les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales.

Périodicité : les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

**Le 1er tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour le 29 mars.**

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Mode de scrutin :

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

## LA TOURBIERE

Des étudiants du Master GEP (Géographie, Environnement, Paysage) à l'université de Toulouse travaillent actuellement sur la tourbière de Pédestarrès Louvie Juzon.

Ils nous invitent à répondre à l'enquête qu'ils ont mis en ligne.

<https://enquetes.univ-tlse2.fr/index.php/755965/lang.fr>

Ces étudiants sont à la recherche de photos ou cartes postales du début du 20ème siècle représentant la tourbière et son exploitation. Si vous possédez de tels documents vous pouvez les porter à la mairie. D'avance merci.

Le Conseil Général avait prévu des travaux pour modifier le virage au niveau du cimetière.

Ceux-ci ont été effectués cette fin d'année 2014. Finalement le Conseil Général a également réaménagé toute la zone du Cimetière.



Le dernier chantier important concerne le Chemin LATEUS.  
Le chemin a été refait en enrobé.



## Le Chemin DURIEU :

Les riverains avaient demandé la mise en place de dos d'âne sur le chemin Durieu puisque malheureusement les voitures passaient à vitesse excessive.

2 dos d'âne ont donc été installés ce mois de décembre.

## ACTUALITE

### Vide Grenier

L'Association des Parents d'élèves de l'école de Louvie Juzon organise un vide grenier le dimanche 15 mars 2015, au Foyer Rural.

- Buvette et sandwichs

ENTREE GRATUITE

Renseignements auprès de Céline au 05.59.05.19.47 ou au 06.33.97.81.89

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 7 novembre 2014

### Le conseil municipal a voté :

Groupement de commandes pour travaux de voirie pour les années 2015/2016

Désignation d'un représentant de la commission d'appel d'offres communale à la Commission d'Appel d'Offres du groupement

Nouvelle convention d'adhésion au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques pour la prestation Santé au Travail

Modification des Statuts du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques

Demande de subvention pour création de chemins piétonniers

Contrat d'Accompagnement à l'Emploi Immersion

Délégation pour ester en justice

Demande de subvention pour la création d'un abribus

## Compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2014

### Le conseil municipal a voté :

Dissolution de la Caisse des Ecoles – Réintégration des résultats dans le budget communal

ELECTRIFICATION RURALE – Programme « ECLAIRAGE PUBLIC (SDEPA) – Communes rurales (Souterrain) 2015 »

APPROBATION du projet et du financement de la part communale – Affaire n° 14EP175

## Compte rendu du Conseil Municipal 05 janvier 2015

### Le conseil municipal a voté :

ELECTRIFICATION RURALE – Programme « ECLAIRAGE PUBLIC (SDEPA) – Communes rurales (Souterrain) 2015 »

APPROBATION du projet et du financement de la part communale – Affaire n° 14EP175

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2014-12-12-3 EN DATE DU 12 DECEMBRE 2014

Organisation des temps périscolaires

Taux d'avancement de grade

Travaux à la Tourbière en 2015

## MISSION HUMANITAIRE POUR 2 LOUVETEAUX

Nous avons pu découvrir deux louveteaux qui ont mené cet été une mission humanitaire au Pérou au sein d'une école associative. Nous allons ensemble découvrir leur histoire.

### Pouvez-vous nous expliquer le but de cette association ?



Nous voulions effectuer une mission humanitaire afin de pouvoir aider des gens démunis. Nous avons fait la connaissance par le web de Jean Gabriel Cabot et son association « Los chicos de Cusco ». Le système scolaire au Pérou étant payant, les populations les plus pauvres n'ont donc pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. Les fondateurs de cette école, Hide et David, permettent ainsi aux enfants du quartier du San Jeronimo de bénéficier de l'enseignement scolaire. L'objectif de l'école est de pouvoir donner une éducation, la santé et un repas. L'école existe depuis 2006 grâce à différents dons récoltés par Jean Gabriel et aux volontaires. A sa création on comptabilisait 18 enfants, à ce jour ils sont 90. Les enfants ont de 3 à 12 ans (niveaux

maternelle et primaire).

### Combien de temps êtes-vous restés sur place et quelles ont été vos missions ?

Notre mission s'est déroulée en tout sur un mois. Nous sommes partis avec un couple d'amis. Notre objectif avant notre départ était tout d'abord de récolter un maximum de dons de diverses natures : argent, fournitures scolaires, draps, couvertures, vêtements. Une fois sur place nous avons pu participer aux cours d'enseignements des matières élémentaires comme les mathématiques, l'histoire ou encore l'orthographe mais aussi à la préparation des repas pour les enfants. Mais le plus agréable reste le moment de la récréation où nous avons pu jouer avec eux.

Egalement en complément de nos missions de base, nous avons pu organiser un concours de cerfs volants et une journée créative. Ce qui nous a le plus marqué est le fait que l'école ne fonctionne uniquement que par des dons et des parrainages d'enfants. Nous avons donc eu l'idée de mettre en place une vente de crêpes dans les rues de Cusco. Cette activité permettant de générer un salaire de professeur pendant 1 semaine. Celle-ci est devenue pérenne.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette association ou faire un don à celle-ci vous pouvez consulter le site :

<http://chicos-cusco.e-monsite.com/>

De plus, nous mettons à votre disposition une vidéo vous permettant de suivre notre aventure plus en détail :

<http://vimeo.com/108281641>



## L'ACTIVITE PERISCOLAIRE A LOUVIE-JUZON

**L'activité périscolaire à Louvie Juzon : qu'est-ce que c'est, qu'en est-il depuis la rentrée de septembre 2014 ?**

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires<sup>1</sup> a défini les principes de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et influé non seulement sur les temps scolaires et périscolaires mais aussi sur les temps extrascolaires.

Cela s'est traduit par l'obligation réglementaire faite à la municipalité de réfléchir à l'organisation hebdomadaire des activités périscolaires et de les mettre en œuvre.

Le temps des enfants scolarisés est réparti en trois périodes :

- ◇ Le temps scolaire, le temps passé à l'école avec les enseignants.
- ◇ Le temps périscolaire, le temps qui suit les heures de classe, durant lequel un encadrement est proposé sur place par la municipalité, dans les locaux scolaires ou à proximité de l'école, aux enfants scolarisés. Ce temps comprend le matin juste avant la classe, le temps méridien (entre la fin de la classe du matin et le retour en classe l'après-midi), le soir juste après la classe.
- ◇ Le temps extrascolaire comprend les vacances scolaires (petites vacances et vacances d'été), les dimanches et jours fériés, les mercredis ou samedis sans école, les mercredis après-midi ou les samedis après-midi, lorsqu'il y a école le matin, les temps d'activités proposés en soirée après le retour des enfants à leur domicile.

Ainsi, le temps périscolaire n'est pas une activité pédagogique complémentaire (appelée parfois soutien scolaire), une garderie périscolaire, un accueil de loisirs périscolaires.

Le conseil municipal a fait le choix de constituer un groupe de réflexion. Celui-ci est composé par des conseillers municipaux, des parents d'enfants et des enseignants.

La finalité retenue était d'organiser et de mettre en place des activités ludiques et pratiques en cohérence avec le projet pédagogique porté par les instituteurs. Ces activités seraient animées par les personnels municipaux participant à ces temps périscolaires.

Pour ce faire, le conseil municipal a choisi de se faire aider par « La Ligue de l'Enseignement des Pyrénées Atlantiques ».

Celle-ci est intervenue à 2 titres :

Dans l'accompagnement à la formalisation du projet d'animation en tenant compte du projet pédagogique.

Pour la mise en place d'une formation spécifique à l'attention des personnels ayant pour but d'aider les professionnels à passer du champ de la surveillance à celui de l'animation.

Le projet qui en a découlé a donc été validé par le conseil municipal et soumis pour approbation à l'inspecteur d'académie avant sa mise en œuvre. A l'issue d'une formation de trois jours sur le thème de « l'animation des temps périscolaires » les 6 personnels municipaux ont acquis des connaissances théoriques et pratiques :



- Concevoir le travail en équipe comme indispensable à une vie en collectivité
- Connaître l'importance du jeu et de l'activité dans le développement de l'enfant
- Exprimer, expérimenter, s'approprier des techniques d'animation et les réinvestir.
- Programmer des activités sur plusieurs séances, en fonction d'objectifs à atteindre avec les enfants.

De ce fait, un pack d'activités, art, culture, environnement, histoire a été retenu. Pour exemple, la construction d'éolienne permet d'aborder la source d'énergie, les modalités d'utilisation de cette énergie, la construction pratique et le montage de cette éolienne. Autre exemple, le thème de l'Afrique travaillé en classe et repris sous une autre forme dans le temps périscolaire toujours en cohérence avec les activités scolaires.



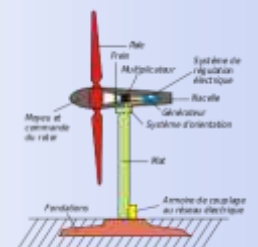
De manière pratique, le temps périscolaire est gratuit pour tous les enfants. Les activités sont proposées les lundis, mardis et jeudis de 16h à 17h dans l'enceinte de l'école. Les personnels municipaux encadrent un petit groupe d'enfants ; les enfants de la maternelle ont un accompagnement dédié. Toutes les productions appartiennent aux enfants et leurs sont remises.

Le bilan effectué à ce jour montre que 90% des enfants scolarisés y participent. Le projet qui a associé toutes les personnes concernées, parents des enfants, corps enseignant et conseil municipal donne entière satisfaction.

La communauté des communes a repris la compétence des temps périscolaires et devrait dans un avenir proche mettre en place le Projet Educatif Territorial (PEDT)<sup>2</sup> qui reprendra les principes du projet mis en place à Louvie-Juzon.

\* 1 Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires

\* 2 Circulaire interministérielle du 20 mars 2013 relative au projet éducatif territorial



## LE BASKET

Le basket de LOUVIE-JUZON entame cette nouvelle année sous les meilleurs auspices. L'équipe sénior féminine fédère autour d'elle un certain nombre de supporters qui trouvent le samedi soir une ambiance chaleureuse et conviviale. La volonté et l'investissement de ses bénévoles portent ses fruits. En effet depuis le mois de décembre le foyer rural retrouve, le samedi, l'effervescence d'antan avec l'accueil d'une trentaine d'enfants des villages avoisinants.

**Afin de développer et structurer ce projet, toutes les personnes désireuses de s'investir sont les bienvenues.**

les joueuses et tous les bénévoles vous attendent nombreux pour les soutenir dans la seconde phase du championnat. Sportivement. Contact: Arantxa au 06 83 16 68 42



Les Municipalités de Castet et Louvie Juzon, aidées par les CCAS des 2 communes, unissent leurs efforts pour organiser des activités dédiées dans un premier temps aux Aînés Ruraux. Ce travail collégial devrait se poursuivre pour permettre de proposer des activités ou animations communes pour les habitants des 2 villages

Mi-novembre c'est à Castet que se sont réunies une trentaine de personnes des 2 villages de Louvie Juzon et Castet pour assister à une réunion d'informations sur la Conduite des Séniors



80 convives se sont retrouvés

début décembre au foyer rural pour le repas organisé par les CCAS de Castet et Louvie

Ils ont pu apprécier le repas préparé par Mr Jean Michel Beigbeder, traiteur à Boeil Bezing et enfant de Louvie. Plaisir et convivialité étaient les maîtres mots de la journée.



Ce 18 janvier les aînés ruraux de Castet et Louvie ont dégusté la galette des rois.

Francis Doux a présenté ses meilleurs vœux pour cette année 2015, Patrick Labernadie a évoqué les centenaires de Louvie Juzon en présentant ses vœux. Quant à Francis Courouau il a vu comme un symbole le changement de lieu: de l'ancien presbytère de Louvie à l'ancien préau de Castet

### Offre d'emploi

**Le Camping Le Rey propose un poste d'animateur en contrat saisonnier juillet août 2015.**

#### **Missions :**

Etablir un programme d'animation  
Animer les groupes de tout âge  
Distraire, dynamiser et motiver les campeurs  
Entretien du matériel  
Etre en renfort sur l'entretien des sanitaires et de toute tâche d'entretien général de l'établissement

#### **Profil demandé**

Titulaire du BPJEPS ; équivalence ou expérience dans l'animation: BAFA  
Pratique de l'anglais  
Diplôme de premier secours souhaité  
Autonomie, contact humain sont des atouts nécessaires pour ce poste

Contact Céline MICHEL  
1 route de Lourdes  
64 260 LOUVIE JUZON

05 59 05 78 52  
celine@campinglerey.com

Et ce 15 mars Les Aînés des 2 villages pourront déguster les beignets. Le rassemblement, organisé par le club des Aînés Ruraux représentée par Josette Pourredon et les CCAS de Louvie et Castet aura lieu à la salle de motricité de l'école maternelle de Louvie Juzon.

C'est le 16 janvier que les employés municipaux se sont réunis pour une soirée haute en couleurs. Après l'apéritif d'usage, ils ont dégusté le repas préparé par le traiteur Pierre Loustalot. Les conseillers municipaux étaient conviés à partager ce repas.



**Moulat Nicole**  
Réflexologue Plantaire

Cabinet & Domicile  
06 84 28 37 94

14 bis, Avenue Aristide Briand  
64260 Louvie-Juzon

N°Siret 79773943000016 A

### **Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :**

Christine et Laurence vous accueillent de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mercredis et vendredis ;  
de 8h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :  
le vendredi toute la journée.

**MAIRIE -**  
64260 LOUVIE-JUZON  
Tél. 05 59 05 61 70  
Fax 05 59 05 74 56  
Mail: mairie.louvie@orange.fr  
Site : louvie-juzon.fr